



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E171225

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2023

ÉDITÉ LE 20/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/08/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TULLE

Siret : 831 428 560 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4668-1 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144426789

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144426789

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : MENUISERIE DELONCA

AUX PUYS

29 ROUTE DE LA MAISON ROUGE
19150 LAGUENNE-SUR-AVALOUZE

Téléphone : 05 55 26 17 06

Fax :

Portable :

Site Internet : www.vergne-delonca.fr

E-mail : menuiserie@delonca.fr

Responsabilité légale :

DELONCA GUILLAUME PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/12/2022
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	20/09/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.